Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 056-215601030-20260321-DELIB2026250312-DE

Extrait du registre des délibérations de la commune de LANTILLAC

Département du MORBIHAN

Arrondissement de PONTIVY

Commune de LANTILLAC

SEANCE DU 21 MARS 2026

Date de la convocation : 16.03.2026

Date d'affichage : 16.03.2026

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal	11
En exercice :	11
Votants :	11

Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0

L'an 2026, le 21 mars à 10 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de M. Michel BERTHO, Maire.

Présents : BERTHO Michel, BESNARD Sébastien, BLANCHARD Vanessa, JICQUEL Rachel, LAUNAY Yannick, PIGNEUL Dominique, PRIGENT Amélie, ROBINO Nicolas, ROHEL Marina.

Excusés : ALLAIN Killian (pouvoir à R. JICQUEL), GILBERT Gwénaël

A été nommé(e) secrétaire : Mme Rachel JICQUEL

DELIB 2026-25-03-12 Mission locale du Pays de Ploërmel
Désignation de deux représentants

M. le Maire expose :

La commune de Lantillac est représentée à la Mission Locale pour l'emploi des jeunes du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne par deux délégués titulaires, dont le Maire d'office au titre de 1er délégué (référent).

Suite au renouvellement intégral des conseils municipaux, Monsieur le Maire propose au Conseil de procéder à l'élection d'un autre délégué pour siéger au sein de cette instance.

Une candidate se fait connaître : Mme Vanessa BLANCHARD.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

Sont désignés délégués à la Mission Locale du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne

- **M. Michel BERTHO**
- **Mme Vanessa BLANCHARD.**

Le Maire,

M. BERTHO

M. Bertho

Mairie de LANTILLAC 56 (Morbihan)